

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Deux Juillet — an mil huit cent trente, à trois heures du matin —
ACTE DE NAISSANCE de antoine Paul Flayot

N° 61
Noz de Paul
Playt, antoine
Domicilié à la Garde
né à la Garde le 20 juillet à trois heures du matin —
heure d'astronomie — fil de Louis Flayot — à trois ans, profession
d'cultivateur — âgé de vingt-trois ans, domicilié à la Garde —
et de Margelaine Rousseau aux Eaux — âgée de vingt-deux ans,
domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Flayot —
âgé de vingt-trois ans, profession d'cultivateur — domicilié à la Garde

Premier témoin, antoine Clerc — âgé de quarante-sept ans,
profession d'cultivateur — domicilié à la Garde

Second témoin, Den antoine Charles Ponson — âgé de vingt-deux ans,
profession d'meunier — domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi jean Marie, adjoint au Maire des

forfaits au abus de mon pouvoir, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec Moi, à Argentan le Deux Juillet que à Deux Juillet deux

ZAMA Flayot Mairie

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du 20 juillet — an mil huit cent trente, à trois heures du matin —

ACTE DE NAISSANCE de Suzanne Augustine Lafond
née à la Garde le 20 juillet à trois heures du matin —
heure d'astronomie — fille de François Lafond — à vingt ans, profession
d'peintre — âgé de vingt-trois ans, domicilié à Coulon —
et de Augustine — âgée de vingt ans — âgée de vingt-trois ans,
domiciliée à Coulon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par l'aguez François Jeanne —
âgé de vingt-trois ans, profession d'meunier — domicilié à Coulon

Premier témoin, jean Jacques Verdet — âgé de vingt-trois ans,
profession d'meunier — domicilié à Coulon

Second témoin, grapteau — Perry Ponson — âgé de vingt-trois ans,
profession d'meunier — domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi jean Marie, adjoint au Maire des

forfaits au abus de mon pouvoir, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec Moi.

Verdet Vernier Garnier

N° 62
Raport Suzanne
Augustine
Lafond

Mairie

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du 20 juillet — an mil huit cent trente, à trois heures du soir —

ACTE DE NAISSANCE de antoine Cheyanne
né à la Garde le 20 juillet à trois heures du soir —
heure d'astronomie — fils de Antoine Cheyanne — à vingt ans,
et de Margelaine Rousseau aux Eaux — âgée de vingt-deux ans,
domiciliée à Coulon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Antoine Cheyanne —
âgé de vingt ans, profession d'meunier — domicilié à la Garde

Premier témoin, Antoine — chevalier — âgé de vingt ans,
profession d'meunier — domicilié à la Garde

Second témoin, grapteau — Perry — âgé de vingt-trois ans,
profession d'meunier — domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi jean Marie, adjoint au Maire des

forfaits au abus de mon pouvoir, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec Moi, à Argentan le 20 juillet qui a signé avec moi.

Signer

Mairie

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du 20 juillet — an mil huit cent trente, à trois heures du matin —

ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste — Baz
né à la Garde le 20 juillet à trois heures du matin —
heure d'astronomie — fils de Victor — Baz — à vingt ans,
et de Marie Anne — Eustache — Baz — âgée de vingt-trois ans,
domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Victor —
âgé de vingt-trois ans, profession d'meunier — domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Baptiste — Olivier — âgé de vingt-trois ans,
profession d'meunier — domicilié à la Garde

Second témoin, grapteau — Carren — âgé de vingt-trois ans,
profession d'meunier — domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi jean Marie, adjoint au Maire des

forfaits au abus de mon pouvoir, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec Moi, à Argentan le 20 juillet qui a signé avec moi.

Signer

Mairie